

PHILIPPE LE BEL ET SES FILS

Notule sur le portrait sigillaire au Moyen Âge

Le sceau de majesté de Philippe le Bel attire l'attention par l'exceptionnelle finesse avec laquelle est rendue la physionomie du souverain et pose au public la question suivante : est-ce ou n'est-ce pas un portrait ? Il est certain que le mot *portrait* n'avait pas, au Moyen Âge, le sens qu'il a eu ensuite, du XVI^e au début du XX^e siècle. Il est certain que le costume et les insignes des fonctions constituaient l'essentiel, aux yeux de l'artiste comme aux yeux des contemporains, pour l'identification du personnage; mais, si couronne, sceptre, manteau, fleur de lis sont reproduits avec une fidélité minutieuse et scrupuleuse, pourquoi le graveur, lorsqu'il s'en sent capable, n'ajouterait-il pas la ressemblance du visage ?

Si la question n'est pas résolue pour saint Louis et Philippe le Hardy, malgré la face lunaire extraordinairement individualisée de ce dernier sur l'un de ses sceaux, il semble bien, lorsqu'on examine les visages de Philippe le Bel et de ses fils tels que les sceaux de cire authentiques nous les ont livrés, que l'on puisse proposer d'y voir des portraits au sens moderne du mot. Au-delà de la couronne et des longs cheveux, dans la forme générale du visage, la finesse du nez et de la bouche aux lèvres serrées, c'est Philippe le Bel qui nous apparaît avec le caractère même que ses actes révèlent à l'historien. Quant à ses fils, les plus grands spécialistes de l'histoire de cette époque trouvent dans leur portrait sigillaire l'exact reflet de leur personnalité, telle qu'elle ressort des principaux faits de leur règne. Pour ne prendre qu'un exemple, le sceau de Louis X le Hutin, d'une perfection artistique conforme à l'idéal d'élégance maniérée du début du XIV^e siècle, ne peut pas ne pas être un portrait et, lorsqu'on l'a vu, on oublie difficilement la lourdeur du bas du visage qui contraste avec la régularité générale des traits et éclaire l'homme tel qu'il fut sous son manteau de roi ! Faut-il rappeler que nous sommes au siècle qui verra exécuter le portrait peint de Jean le Bon et les statues de Charles V et de sa femme Jeanne de Bourbon pour l'église des Célestins de Paris ou, plutôt, pour la chapelle des Quinze-Vingts ?

Faire crédit de quelques années d'antériorité aux graveurs de sceaux pour ce souci du réalisme individualisé ne déplairait pas à ceux qui savent tant d'exemples étonnants de détails fixés avec exactitude. Mais, plus scientifiquement, c'est vers les spécialistes de toutes les techniques artistiques médiévales que nous nous tournons : pourquoi ne pas examiner l'iconographie des grands personnages en les comparant sans préjugé avec ce que l'on peut savoir des traits caractéristiques de leur physionomie morale ou physique; pourquoi réserver au XIV^e siècle avancé le privilège d'avoir su reproduire l'individu tel qu'il était ? Le sceau de Philippe le Bel démontre, à notre avis, que dans le dernier quart du XIII^e siècle l'orfèvre du roi était capable de graver un portrait. Pourquoi, dans la première moitié du siècle, cela aurait-il été impossible à ceux qui lui ont certainement appris son métier ?



D 47 - Philippe IV le Bel



D 49 - Louis X le Hutin, 1^{er} type



D 51 - Philippe V le Long



D 52 - Charles IV le Bel, 2^d type